



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

147^e Assemblée de l'UIP

Luanda (Angola)
23-27 octobre 2023



Commission permanente
de la paix et de la sécurité internationale

C-I/147/A.1
19 juin 2023

Projet d'ordre du jour

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 146^e Assemblée de l'UIP à Manama (mars 2023)**
3. **Audition d'experts sur le thème *L'impact social et humanitaire des systèmes d'armes autonomes et de l'intelligence artificielle***

Depuis le début des années 2000, les avancées technologiques ont permis le déploiement de nombreuses nouvelles technologies sur le champ de bataille - plus de 20 ans plus tard, celles-ci incluent l'intelligence artificielle et les systèmes d'armes létales autonomes (SALA), qui retirent progressivement la prise de décision humaine de la ligne de front et placent les décisions de vie et de mort entre les mains d'algorithmes opaques. La réduction de l'action humaine dans les conflits crée une zone grise éthique dans laquelle la paix internationale, les droits de l'homme et les conventions établies pourraient être remis en cause par une prise de décision automatisée échappant au contrôle humain. En préparation d'une résolution sur le sujet qui sera discutée et adoptée lors de la 148^e Assemblée de l'UIP, la Commission organisera une audition d'experts pour informer les membres sur les implications éthiques, juridiques et sociétales des SALA, ainsi que sur le rôle des parlements dans la réglementation et l'orientation de leur développement et de leur déploiement. Les co-rapporteurs s'appuieront sur l'audition et le débat qui s'ensuivra pour rédiger l'avant-projet de la résolution.

4. **Réunion-débat sur le thème *Inventaire des outils à la disposition des parlementaires pour dialoguer, légiférer, exercer leur pouvoir de contrôle et mener des actions de prévention en faveur de la paix***

La résolution [Repenser et redéfinir l'approche les procédés d'élaboration des processus de paix en vue de favoriser une paix durable](#), adoptée en mars 2022, a chargé l'UIP d'élaborer un inventaire d'outils permettant aux parlements et aux parlementaires de dialoguer, de légiférer, d'exercer un contrôle et de faire de la prévention en faveur de la paix. Ce point de l'ordre du jour comprendra une présentation de l'avant-projet de cet inventaire d'outils et la réunion-débat qui s'ensuivra alimentera directement le processus de préparation finale des lignes directrices, en donnant aux parlementaires une plateforme pour partager leurs idées sur l'application des nouveaux concepts, et pour discuter de la manière dont l'UIP et les Parlement membres peuvent continuer de promouvoir une plus grande implication des parlementaires dans la prévention des conflits et les processus de paix.

F

#IPU147

5. Réunion-débat sur le thème *Le rôle des parlements dans la promotion d'une culture de la transparence, de la lutte contre la corruption et de l'engagement des citoyens pour restaurer la confiance dans les institutions nationales et internationales et renforcer la paix*

L'accumulation des crises mondiales a entraîné une dégradation de la confiance dans les institutions nationales et internationales. Ce débat aura pour but d'explorer les défis et les possibilités en matière de promotion de la transparence, y compris dans les dépenses publiques, les conséquences de priorités inadaptées, et les moyens de renforcer les institutions démocratiques pour la paix et la stabilité. Il abordera également les stratégies visant à renforcer le contrôle parlementaire et les mécanismes de redevabilité afin que les besoins des citoyens soient satisfaits de manière efficace.

6. Élections au Bureau de la Commission

La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques. La Commission élira également un nouveau président et un nouveau vice-président parmi les membres du Bureau.

7. Divers